



**Club Nautique  
Yvetotais**



---

Mesdames et Messieurs les membres  
du Conseil d'Administration

### COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 26 MARS 2019

Membres présents : Mesdames Sarah Marchand, Florence Ladame, Aurélie Bailleul, Carole Levasseur et Valérie Prieur. Messieurs Yannick Moruchon, Guillaume Gérémia, Ludovic Roussel, Fabien Bliard, Olivier Denis-Campbell, Adrien Marchand et Sébastien Rivière.

Membre excusé : Monsieur Jules Prieur

- 1- Le compte rendu du mois de février n'est pas validé.  
Après discussion il faut modifier les propos de Sébastien sur les nageurs présent lors des entrainements durant les vacances de Février, et, mettre à la place de « anciens ou adultes » « Maîtres » qui est le vocabulaire utilisé en natation.
- 2- Point de trésorerie : nous sommes toujours dans l'attente de la subvention de 7.000€ de la Mairie d'Yvetot.
- 3- Point sportif :
  - Meeting le Havre qui rassemblait l'ensemble des nageurs des plus jeunes aux Maîtres. Meeting qui s'est bien déroulé pour l'ensemble des nageurs présents.
  - Les France à Dunkerque les 2 & 3 Mars, Sylvie Godart est dans le top 10 pas de podium mais une amélioration de ses temps. Leslie Leroux qui l'accompagnait améliore également tout ses temps. Les membres du bureau leurs adressent leurs plus vives félicitations.

- Intervention de Sébastien, il remercie Adrien de son investissement ce qui lui permet de mieux suivre les temps des nageurs.
- Fabien annonce une dépense de 1.160€ au niveau des engagements et autres frais liés aux compétitions sur un budget plus important, Sébastien trouve cela normal vu le changement de niveau des nageurs.
- Pour le meeting du Havre le 8 juin, Fabien s'excuse mais il n'est plus disponible, c'est Carole qui le remplace avec Adrien qui sera présent les 2 jours (8 et 9).
- Le meeting de St Valéry en Caux se déroulera le 28/04/2019.

4- Concernant le stage Fabien a reçu une fiche informative sur le déroulement du stage (hébergement, repas, horaires des entraînements...)

Fabien demande si l'on est couvert au niveau des assurances, et s'il faut une assurance complémentaire ?

Il manque actuellement encore quelques règlements, par contre obligation de clore les règlements avant le stage.

Pour être en règle, il faut distribuer une fiche sanitaire pour les participants du stage afin que les parents puissent la compléter et la redonner.

5- Point sur la sortie du 22 et 23 juin proposé par Guillaume, validée par le bureau.

Une pré-réservation de 20 participants a été faite ;

Guillaume doit soumettre à Yannick un mail pour diffusion auprès des adhérents.

Un problème se pose, il y a une compétition « promotion » au Havre ce même week-end qui concerne une majorité des nageurs.

Décision non prise concernant la date maintenue ou non, ou si changement sur le 1<sup>er</sup> week-end de juillet.

6- Avenir du Club :

Après une extrapolation des résultats par Yannick de l'enquête faite par Aurélie :

Maintien avec Activités : Groupes 1/2/3 moins de 30%

Groupe C – Espoir – Moi je nage – Adultes : intéressés

Mise en sommeil du club

Sébastien nous informe que le club de St Valéry prend sur sélection et si engagement de 6 entrainements la semaine ; le club de Bolbec prend niveau débutant ; le club de Gravenchon prend à partir du niveau régional.

Dans l'hypothèse du maintien d'une activité du club durant la fermeture de la piscine d'Yvetot, tous les cours ne seront pas maintenus, seront maintenus Groupe B – Groupe C – Espoirs voire les Adultes.

Ludovic doit se renseigner auprès du club de Gournay en Bray qui a connu la même situation, sachant que les nageurs étaient dispatchés dans 3 piscines et que le club a réussi à reprendre par la suite.

Question posée à Sébastien : « Es-tu partant pour un mi-temps ? »

Réponse de Sébastien : « Non, je ne suis pas d'accord pour un mi-temps **MAIS** je ne souhaite pas lâcher le club, je suis plutôt partant pour des heures de mission.

Cependant la question primordiale ce n'est pas QUI va entrainer mais OU on va s'entraîner. »

Le conseil remercie la décision de Sébastien de vouloir rester au sein du club.

La crainte de quasiment l'ensemble de l'équipe c'est de devoir mettre le club en sommeil cela risque de voir la fin du club, par contre si le maintien au minima de l'activité le club pourra reprendre.

Certains nageurs adultes demandent s'ils pourront continuer à faire des compétitions sous « le club » même s'ils s'entraînent seul de leur côté ? Oui si le club est en activité.

Certains proposent de faire une cagnotte en ligne pour sauver le club.

Si l'activité continue il faut privilégier le samedi pour l'entraînement matin ou après-midi, et si possible un autre créneau sachant qu'il y aurait deux groupes (liste C avec 2 x 1h15 et liste B-espoir avec 2 x 1h30).

Si on se base sur 3 créneaux avec 2 lignes il faut prévoir environ 150€ par semaine hors adultes.

Piscines à contacter :

- Val de Saane (19 kms)
- Gravenchon (26 kms)
- Barentin (16 kms)
- Cany Barville (26 kms)

Sébastien voit avec les piscines de Barentin et Gravenchon, Guillaume avec la piscine de Cany Barville.

Il faut se renseigner sur la procédure de licenciement, Yannick doit se rapprocher de Pôle Emploi.

Une demande est faite pour qu'il y ait une communication de faite sur les résultats du sondage et la décision du maintien de l'activité si bassins d'accueil.

7- Meeting : le Jeudi 30 Mai 2019 – clôture des engagements le 23 Mai – Prévoir 75 programmes.

Devis de Maryse : 10.95€ au lieu de 12.65€ pour 80 personnes (en 2018, 70 repas ont été commandés)

La compétition est créée sur « Extranat pocket », en cours sur le « live FFN »

Pour la salle revoir avec Sébastien

Christophe est OK pour les photos

EDF même subvention que l'année dernière

Pas de lots mais des bons d'achat

Revoir les commerçants ayant donné une participation pour le meeting 2018 :

Indigo – SD Coiffure – Eco cuisine – Poissonnerie Villard – Courseaux – Zoé Confettis-  
Esprit Voyage – SARL Marais.

8- Questions diverses :

Une commission de communication s'est formée : Carole – Fabien – Adrien

Demande que les comptes rendus soient rendus publics.

Prochaine réunion le 23 Avril à 20H00.